RCS : LYON
Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1992 B 00989
Numéro SIREN : 333 977 445
Nom ou dénomination : SOFONLY

Ce dépôt a été enregistré le 12/01/2023 sous le numéro de dépôt A2023/002201

Sofonly

Groupe ActionLogement

Siège social : 173 avenue Jean Jaurès 69007 LYON
SOCIETE ANONYME au capital de 25 446 856 €
333 977445 RCS LYON

Extrait du procès-Verbal du Conseil d'Administration en date du 13 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf, le lundi 13 mai à 14 h au siège social 173 avenue Jean Jaurès 69007 LYON, les administrateurs de SOFONLY se sont réunis en Conseil d'Administration, sur convocation du Président Xavier GROS sur l'ordre du jour suivant :

3.7 Proposition de remplacement du mandat d'administrateur de Monsieur François VIDAL

Sont présents et ont émargé le registre de présence :

Monsieur Pierre **BONCHE**
Monsieur Pierre-Jean **LOURD** représentant **la CFTC**
Monsieur Jean-Jacques **MATHIAS** représentant **Action Logement Immobilier**
Madame Muriel **MOUSTIER** représentant la **CGC**
Monsieur Wilfrid **SAUVAGE** représentant **du GED**
Monsieur François **VIDAL**

Est représenté :

Monsieur Xavier **GROS**, Président donnant pouvoir à Monsieur Jean-Jacques **MATHIAS** représentant **Action Logement Immobilier**

Est absent excusé :

Monsieur Stéphane **REAU** représentant le **MEDEF**

Assistent également à la réunion :

Monsieur Stéphane **SAINT-SARDOS**, Directeur Général
Madame Inès **BOUCHIOUA**, Commissaire aux Comptes

Xavier **GROS** Président du Conseil d'Administration étant absent et ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Jacques Mathias, le Conseil d'Administration délègue Monsieur Jean-Jacques Mathias dans les fonctions de Président.

Monsieur Jean-Jacques **MATHIAS**, désigné Président, ouvre la séance**.**

Pouvoirs

Le Président constate :

- qu'un membre est représenté
- qu'un membre est absent excusé

Le Conseil d'Administration réunit la présence effective de la majorité des administrateurs.

3.7 Proposition de remplacement du mandat d'administrateur de Monsieur François VIDAL

Le Président rappelle au Conseil d'Administration que le mandat d'administrateur de Monsieur François VIDAL vient à expiration à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Monsieur François VIDAL ne souhaitant pas être renouvelé dans son mandat d'administrateur, le Conseil d'Administration décide, sur proposition du Président, de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire de prendre acte du souhait de Monsieur François VIDAL de ne pas être renouvelé dans son mandat d'administrateur.

Le Conseil d'Administration décide de ne pas remplacer le mandat de Monsieur François VIDAL.

Extrait certifié conforme,
Monsieur Stéphane SAINT SARDOS
Directeur Général

